

GROUPE	1	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

MPOWER AURORA_i Clodinafop Herbicide

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.
Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIALE (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Clodinafop-propargyl 240 g/L

N° D'HOMOLOGATION: **30949**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE RELATIVE À CE PRODUIT, COMPOSER SANS FRAIS LE 613-996-6666, FRAIS RENVERSÉS.

NewAgco, Inc.
320 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-877-362-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-877-362-3276

CONTENU NET: 250 mL à vrac

Aurora_i est une marque de commerce de NewAgco Inc.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des **DISTILLATS DE PÉTROLE**. **NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT**. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes en cas d'ingestion et pour toute irritation de la peau ou les yeux.

MISES EN GARDE

Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

- ATTENTION – POISON
- AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- **NE PAS** mettre en contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.
- NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- TOXIQUE pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

GROUPE	1	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

MPOWER AURORA_i CLODINAFOP Herbicide

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.
Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIALE (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Clodinafop-propargyl 240 g/L

N° D'HOMOLOGATION: **30949**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE RELATIVE À CE PRODUIT, COMPOSER SANS FRAIS LE 613-996-6666, FRAIS RENVERSÉS.

NewAgco, Inc.
320 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-877-362-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-877-362-3276

CONTENU NET: 250 mL à vrac

AURORA_i Aurora_i est une marque de commerce de NewAgco Inc..

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des **DISTILLATS DE PÉTROLE**. **NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT**. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes en cas d'ingestion et pour toute irritation de la peau ou les yeux.

MISES EN GARDE

Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

- ATTENTION – POISON
- AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- **NE PAS** mettre en contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements.
- Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et

avant de manger, de boire ou de fumer.

- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- NE PAS pénétrer, ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les sites traités avant la fin du délai de sécurité de 12 heures.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- TOXIQUE pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser

également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur. Ne pas utiliser l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop dans l'orge, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement d'application par voie aérienne, sauf selon les conditions précisées dans cette étiquette.

L'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées sensibles en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans le blé. On peut également le mélanger à l'insecticide Decis[†] suspension concentrée pour supprimer à la fois les graminées adventices et les insectes. Voir la section MÉLANGES D'HERBICIDE MPOWER AURORA CLODINAFOP AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES, DES INSECTICIDES et consulter la section appropriée des MÉLANGES EN CUVE pour l'application par voie terrestre ou aérienne.

MODE D'EMPLOI

Un délai avant la plantation de 30 jours doit être observé pour toutes les cultures ne figurant pas sur l'étiquette.

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne: NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences se formant en bout d'aile de l'aéronef. La longueur de la rampe de pulvérisation occupée par les buses NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

CULTURES : Blé de printemps et blé dur

L'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement.

Ne pas appliquer dans l'orge ni dans aucune culture autre que le blé de printemps ou le blé dur, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Faire en sorte que le brouillard de pulvérisation ne puisse dériver vers des champs adjacents ensemencés de cultures autres que le blé de printemps ou le blé dur.

Ne pas traiter le blé contre-ensemencé avec des plantes fourragères. Observer un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement des grains et de la paille et de 30 jours après le traitement du foin. Respecter un délai d'au moins sept (7) jours avant de faire paître le bétail sur les cultures traitées.

Pour connaître les directives spécifiques à l'application par voie aérienne, consulter les sections sur l'application par voie aérienne.

Pour connaître les précautions relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section des mises en garde.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES: folle avoine, avoine (cultivée) spontanée, séttaire verte, séttaire glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse et alpiste des Canaries spontanée.

MOMENT DU TRAITEMENT:

MOMENT DU TRAITEMENT	STADE DE CROISSANCE	AUTRES REMARQUES
FOLLE AVOINE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE	3 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle

SÉTAIRE VERTE, SÉTAIRE GLAUQUE (millet sauvage, verveine officinale)	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant l'émergence de la 3e talle et pendant la croissance active de la sétaire
ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'échinochloa pied-de-coq
IVRAIE DE PERSE	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'ivraie de Perse
GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR	Avant l'émergence de la 4e talle	Pour les mélanges en cuve avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou insecticide, toujours consulter l'étiquette du produit d'association (herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou insecticide) avant l'utilisation.

- Pour un résultat optimal, appliquer l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop ne seront pas supprimées.
- Lorsque les mauvaises herbes sont stressées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité faible, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- L'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop utilisé seul peut être appliqué 30 minutes avant la pluie.
- Ne pas appliquer sur une culture stressée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE:

Appliquer la dose recommandée d'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop et d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA dans au moins 50 à 100 litres d'eau à l'hectare.

Pour supprimer : FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	Pour supprimer : FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE IVRAIE DE PERSE
Doses pour l'emploi avec 50 L/ha d'eau	
Appliquer : 230 mL/ha d'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop + 400 mL/ha d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA pour 50 L/ha d'eau (0,8% volume/volume)	Appliquer : 290 mL/ha d'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop + 500 mL/ha d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA pour 50 L/ha d'eau (1,0% volume/volume)
Doses pour l'emploi avec 100 L/ha d'eau	
Appliquer : 230 mL/ha d'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop + 800 mL/ha d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA pour 100 L/ha d'eau (0,8% volume/volume)	Appliquer : 290 mL/ha d'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop + 1 L/ha d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA pour 100 L/ha d'eau (1,0% volume/volume)

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE:

Appliquer les doses recommandées de l'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop et d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA dans au moins 30 L d'eau par hectare conformément au tableau suivant:

Pour supprimer : FOLLE AVOINE	Pour supprimer : FOLLE AVOINE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE IVRAIE DE PERSE
Appliquer : 230 mL/ha de l'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop + 240 mL/ha de l'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA pour 30 L/ha d'eau (0,8% volume/volume)	Appliquer : 290 mL/ha de l'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop + 300 mL/ha de l'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA pour 30 L/ha d'eau (1,0% volume/volume)

MÉLANGES EN CUVE DE L'HERBICIDE MPOWER Aurora; Clodinafop AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES INSECTICIDES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE:

CULTURES : BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

MÉLANGES EN CUVE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES INSECTICIDES DANS BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR:

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des mauvaises herbes à feuilles larges, le mélange herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel que décrit dans les tableaux qui suivent. Le mélange herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop peut également être mélangé à l'insecticide Decis

suspension concentrée pour supprimer les insectes figurant sur les étiquettes des insecticides DECIS suspension concentrée pour supprimer, en plus des graminées adventices. Consulter l'étiquette du produit à mélanger pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges, les insectes supprimés, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes/insectes, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou l'insecticide en premier lieu, suivis de l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop, pour terminer avec l'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA. Pour connaître la dose appropriée d'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop et d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie terrestre » de l'étiquette.

Mélanges pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, des mauvaises herbes à feuilles larges, des insectes et des maladies:

Produit d'association	Doses d'emploi	Stade de croissance de la culture₁
Dyvel _† Herbicide Agricole	1,25 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Nimble _{†2}	20 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Refine Extra 75 DF _{†2}	20 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Refine Extra 75 En	20 g/ha	De 2 feuilles à la feuille

Pochettes Toss-N-Go†2		étendard
Buctril† M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide†	1,2 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Turboprop	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Dichlorprop†-D	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Lontrel 360 mélange en cuve avec MCPA Ester (formulation 500)	280 - 420 mL/ha en mélange avec 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Curtail† M	1,5 - 2,0 L/ha	De 3 feuilles à juste avant la sortie de la feuille étendard
Thumper†EC	1,0 L/ha	De 4 feuilles à la feuille étendard
2,4-D Amine (formulation 500) ³	840 mL - 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Amine (formulation 500) ³	840 mL - 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Ester (formulation 500)	840 mL - 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Pardner†	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Accurate	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Ally Granules Dispersables 60%†2	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60%†2	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Insecticide Decis Suspension Concentrée	80 -120 mL/ha	Avant l'émergence de la 4 ^e taille
MEXTROL 450 Herbicide Liquide	1,25 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Florasulam† 50 SC	100 mL/ha de Florasulam SC	De 2 à 4 feuilles
Mélange en cuve herbicide Frontline†4,5	100 mL/ha de Frontline A + 700 mL/ha de Frontline B	De 2 à 6 feuilles
1 Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou l'insecticide avant l'emploi.		
2 L'ajout d'agents tensioactifs autres que HUILE CONCENTRÉE XA n'est pas requis.		
3 On pourrait observer une réduction de la suppression de la sétaire verte et de la folle avoine si l'herbicide BULLWHIP 240 EC est utilisé en mélange avec du 2,4-D Amine ou MCPA Amine.		
4 Utiliser avec la dose élevée de BULLWHIP 240 EC pour supprimer la folle avoine et la sétaire verte.		
5 Utiliser une dose supplémentaire de 140 mL/ha de Frontline B pour la suppression optimale de l'amarante à racine rouge, de l'ortie royale, du pissenlit, de l'érodiolium ciculaire et du chardon des champs.		

Pour supprimer l'échinochloa pied-de-coq et les mauvaises herbes à feuilles larges en plus de la folle avoine et de la sétaire verte, utiliser l'un des mélanges suivants:

Produit d'association	Doses d'emploi	Stade de croissance de la culture¹
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Nufarm Estaprop XT Herbicide Liquide†	1,2 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
¹ Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.		

Pour supprimer l'ivraie de Perse* et les mauvaises herbes à feuilles larges en plus de la folle avoine, de la sétaire verte et de l'échinochloa pied-de-coq, utiliser l'un des mélanges suivants:

Produit d'association	Doses d'emploi	Stade de croissance de la culture¹
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
¹ Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.		

* Utiliser la dose la plus forte de l'herbicide MPOWER AURORA CLODINAFOP mélange en cuve pour supprimer l'ivraie de Perse. Consulter la section « Doses d'emploi » de l'étiquette.

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne pas mélanger avec un additif chimique, un pesticide ou un engrais qui n'est pas recommandé dans cette étiquette.

MÉLANGES EN CUVE D'HERBICIDE MPOWER Aurora, Clodinafop AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE:

CULTURES : BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte et des mauvaises herbes à feuilles larges, l'herbicide MPOWER Aurora, Clodinafop peut être mélangé en cuve avec Buctril® M. Consulter l'étiquette du produit à mélanger pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes particulières, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Utiliser au moins 30 L d'eau à l'hectare.

Mélanges en cuve d'herbicide MPOWER Aurora, Clodinafop avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges – Application par voie aérienne :		
Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges (Buctril M) en premier lieu, suivi de l'herbicide MPOWER Aurora, Clodinafop, pour terminer avec l'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA. Pour connaître la dose appropriée d'herbicide MPOWER Aurora, Clodinafop et d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie aérienne » de l'étiquette.		
Produit d'association	Dose d'emploi	Stade de croissance de la culture¹
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

¹ Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne pas mélanger avec un additif chimique, un pesticide ou en engrais qui n'est pas recommandé dans cette étiquette.

ZONES TAMPONS

AUCUNE zone tampon N'EST REQUISE pour les traitements localisés effectués à l'aide de pulvérisateurs manuels.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres boisées, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres habitats humides).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des:		
			habitats d'eau douce d'une profondeur de:		habitats terrestres
			moins de 1 mètre	plus de 1 mètre	
Pulvérisateur Agricole	Blé de printemps et blé dur		1	0	1
Pulvérisation aérienne	Blé de printemps et blé dur (55,2 à 70,2 g p.a./ha)	Voilure fixe	1	0	20
		Voilure tournante	1	0	20

Pour les mélanges en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi les zones tampons associées aux produits utilisés dans le mélange en cuve. Appliquer seulement en gouttelettes correspondant au plus gros des diamètres indiqués pour les produits utilisés dans le mélange selon les catégories de l'ASAE.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon qui se trouve dans la section Pesticides du site Canada.ca.

DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE:

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou un insecticide, verser le produit EN PREMIER, puis ajouter l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée d'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop.
4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA.
6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
8. **Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
9. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE:

1. L'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE, CI-DESSOUS.
2. Volume d'eau: 50 - 100 litres à l'hectare pour l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop utilisé seul, et au moins 100 litres à l'hectare pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.
3. Buses: On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80° ou 110° en acier inoxydable pour une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45° vers l'avant afin d'améliorer la pénétration du feuillage et de fournir une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
4. Pression: 275-310 kPa.
5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6-8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des tournants, des ralentissements ou des arrêts, afin de prévenir les dommages à la culture résultant d'une application excessive.

Pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer le produit pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite

que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricol Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

APPLICATION AÉRIENNE

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne - Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'application aérienne

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.

Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant AgraCity Crop & Nutrition au 1-877-362-3276 ou obtenir des

conseils techniques après du distributeur ou d'un conseiller agricole provincial. L'application de ce produit spécifique doit être conforme aux normes suivantes:

DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE:

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau. Mettre l'agitateur en marche à faible régime.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, verser le produit **EN PREMIER**, puis ajouter l'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée d'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop.
4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant HUILE CONCENTRÉE XA.
6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Remplir le réservoir de l'avion et maintenir une faible agitation pendant l'application.
8. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le contenu sans agitation.
9. **Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
10. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE:

1. L'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie terrestre, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE, ci-dessus.
2. Volume d'eau pour l'application par voie aérienne: Au moins 30 litres à l'hectare pour l'herbicide MPOWER Aurora; Clodinafop utilisé seul ou en mélange avec Buctril M.
3. S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter une application irrégulière ou double (par chevauchement des passages), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser de marqueurs humains.

Pulvérisation aérienne: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricole Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65% de l'envergure des ailes ou du rotor.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

1. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :
2. Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant dix minutes avec de l'eau propre. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
4. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.
5. Si on utilise un herbicide de mélange en cuve contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit ajouté au mélange pour connaître toute procédure de nettoyage additionnelle.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance à l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop, herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop ou les herbicides du groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de travail du sol (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de travail du sol et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de l'entreprise AgraCity Crop & Nutrition au 1-877-362-3276 ou au www.agracity.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR

LIRE CE QUI SUIT AVANT DE SOUMETTRE CE PRODUIT À DES UTILISATIONS SPÉCIALES.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que NewAgco Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, NewAgco Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'herbicide MPOWER Aurora_i Clodinafop peut être utilisé pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions de l'Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique. Consulter les sections appropriées de cette étiquette pour de l'information sur les stades de croissance des cultures et des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives de mélange et d'application et les précautions.

AURORA_i est une marque de commerce de NewAgco Inc..

† Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs fabricants respectifs.